

Compte rendu de la réunion du 3 novembre 2023

Membres présents

Eric MASSÉ, Raymond THILLOU, Marie-Claude MOREAU, Christine DELATOUR, Jacky HERVOUET, Christophe SYSLO, Christophe BONY, Antonio FONTES, Ludovic LEBLANC, Nicolas LESCUREUX, Maxime PERROT, Michel SZELAG, José VIÉ

Membres absents excusés

Jean-Paul ANDRÉ, Nicolas VAX

Eric MASSÉ souhaite la bienvenue au nouveau membre Ludovic LEBLANC, qui remplace Dominique CHARTIER, et lui présente les modalités de fonctionnement de notre commission.

Point sur le championnat

4ème journée de championnat du 15/10/23

Carton jaune (amende de 3 €)	Timothy DALIOMAR (Bazoches)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Beines
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Venoy (manque nom de l'assistant 2)
Licence sans photo (amende de 5 €)	Cyril DEVOS (Piedalloues Stade 1)
Joueur sur aucune liste d'équipe (amende de 8 €)	Jérémy DELANOUE (Chemilly-sur-Yonne 2)
Equipe incomplète (amende de 10 €)	<u>Mailly-le-Château</u> score match Envol rive droite / Mailly-le-Château : 3-0 et 1 pt pour Mailly-le-Château
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Mailly-la-Ville et Bazoches

5ème journée de championnat du 22/10/23

Carton jaune (amende de 3 €)	Hugo GARNIER (Laroche 2) Ludovic RENNER (Piedalloues Stade 1) Kévin BLANCHARD (Bazoches)
Non communication du résultat dans les délais (amende de 4 €)	Avenir Martinot 1 et Mailly-le-Château
Feuille de match en retard ou non envoyée	Lindry (feuillelet bleu)

(amende de 5 €)	Rosoy 1 (feuille blanc)
Feuille de match incomplète (amende de 5 €)	Bazoches (manque nom du responsable d'équipe)
Défaut de pharmacie (amende de 5 €)	Mailly-le-Château
Cas particuliers :	
↳ 3 cartons jaunes en championnat pour l'équipe de Laroche 2, soit 1 pt de moins au classement	
↳ <u>Mailly-le-Château</u> : les joueurs Tayson LAGRAIN et Marc SCHNEBERGER ont participé au match alors qu'ils sont suspendus à titre conservatoire : score du match Mailly-le-Château / Charny 2 : 0-3 et 0 pt pour Mailly-le-Château	

6ème journée de championnat du 29/10/23	
Carton jaune (amende de 3 €)	Vivien DELEAU (Avenir Martinot 1) Rémy BEAUJARD (Migennes) David ROCHA (Charny 1) Aboujihad KHELLADI et Marvin VOISIN (Envol Rive Droite) Mathieu DUMET (Seignelay)
Feuille de match en retard ou non envoyée (amende de 5 €)	Charmoy et Chemilly-sur-Yonne 1 (feuille blanc)
Carton rouge direct (amende de 10 €)	Rémy BEAUJARD (Migennes), soit 1 pt de moins au championnat pour son équipe ↳ suspendu pour un match automatique + 2 matches
Demande d'arbitre officiel (coût : 20 €)	Chemilly-sur-Yonne 1 et Mailly-la-Ville
Cas particulier :	
↳ <u>Mailly-le-Château</u> : les joueurs Yannick GILET, Tayson LAGRAIN et Marc SCHNEBERGER ont participé au match alors qu'ils sont suspendus à titre conservatoire : score du match Val-de-Mercy / Mailly-le-Château : score acquis 8-0 et 0 pt pour Mailly-le-Château	

➤ Match Monéteau / Bazoches du 22/10/23 : le club de Monéteau a posé une réserve sur la feuille de match, en raison d'un doute sur l'identité d'un joueur de Bazoches. Cette réserve n'est pas recevable car elle n'a pas été appuyée par l'envoi d'un chèque au comité départemental.

Tirage de la coupe de l'Yonne

40 équipes se sont inscrites pour participer à la Coupe et ont été réparties en 2 zones géographiques (20 équipes dans la zone nord et 20 dans la zone sud).

Constitution, par tirage au sort, de 4 groupes de 5 dans les zones Nord et Sud, afin de disputer des matches de poule (voir tableaux sur le site ainsi que le calendrier des rencontres). A l'issue de ces matches, il sera mis fin aux zones géographiques : 8 équipes seront qualifiées en Coupe Challenge (les 1ères de chaque groupe zones nord et sud) et 8 équipes en Coupe Consolante (les 2èmes de chaque groupe zones nord et sud) pour jouer les 1/4 de finales le 14 avril 2024.

Les ex aequos seront départagés successivement par le nombre de points, le golavérage particulier, le golavérage général, la meilleure attaque, la meilleure défense puis par tirage au sort.

Point sur la session de formation arbitre

La session d'arbitre départemental a eu lieu le samedi 28 octobre 2023. Les 8 candidats, dont la liste suit, ont réussi leur examen théorique, il reste à venir leur supervision sur le terrain :

Date formation	Nom du stagiaire	Club	Montant à prélever au club sur avances sur frais
28 octobre 2023	SYSLO Christophe	Villeblevin	8 €
	CHAUVET Clément	Bléneau	8 €
	BLANCHET Benjamin	Venoy	8 €
	GAUDRON Jessy	Seignelay	8 €
	BARROS Carlos	Saint-Clément	8 €
	LEGRIX Bryce	Migennes	8 €
	ODABAS Mesut	AFTA	8 €
	BALON Sadnai	Les Bréandes	8 €

Reports de matches

17 décembre 2023

Gâtinais en Bourgogne / Chemilly-sur-Yonne 1
 Chemilly-sur-Yonne 2 / Chevannes
 Senan FC / Cheny
 Migennes / Villeblevin
 Saint-Clément / Monéteau
 Seignelay / Charny 2

7 janvier 2024

Laroche 1 / ACSRA ASC
 Gâtinais en Bourgogne / Fontaine-la-Gaillarde
 La Celle-Saint-Cyr 1 / Laroche 2

14 janvier 2024

Laroche 1 / Paron
 Piedalloues Stade 1 / Laroche 2
 Diges-Pourrain / ASOFA
 Chemilly-sur-Yonne 2 / Rosoy 2
 Saint-Clément / AFTA
 Avenir Martinot 2 / Charny 2

3 mars 2024

Gron Véron / Espoir Club Auxerre
 Gâtinais en Bourgogne / Chéroy
 La Celle-Saint-Cyr 1 / Diges-Pourrain
 Laroche 2 / Fontaine-la-Gaillarde

17 mars 2024

Neuvy-Sautour / Migennes

31 mars 2024

Migennes / Saint-Clément

28 avril 2024

Saint-Julien-du-Sault / Espoir Club Auxerre

Questions diverses

➤ Match Diges Pourrain / Laroche 2 du 22/10/23 : lecture d'un message envoyé par le responsable du club de Diges Pourrain reprochant certaines décisions prises par l'arbitre de la rencontre.

☞ La commission ne peut intervenir sur les décisions de l'arbitre portant sur des faits de jeu

➤ A ce jour, le club de Paron s'est porté candidat pour l'organisation des finales de coupe de l'Yonne le 9 juin 2024 et celui de Villeblevin pour accueillir la réunion annuelle du 28 juin 2024. Nous attendons encore quelques semaines pour recueillir d'autres candidatures.

➤ Christophe BONY souhaite se retirer de la commission d'organisation des Coupes de l'Yonne (il sera remplacé par Maxime PERROT), de la commission application des règlements (il sera remplacé par Ludovic LEBLANC) et de l'intendance des manifestations.

Date de la prochaine réunion vendredi 8 décembre 2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU